Manuel d'utilisateur sur les modifications du 11/02/2008 dans l' Extranet-Sodexho de l'utilisateur

Consultez de façon régulière votre home page pour des nouvelles informations !

1. COORDONNEES

- Dans cet écran vous contrôlez vos coordonnées.
- Pour les adapter vous cliquez *'Modifier les données'*.
- Vérifiez votre n° de téléphone, ceci est important pour le bon encodage des prestations via le 0800.
- **Nouveau**: en bas de l'écran vous pouvez mentionner si vous souhaiter lors de la prochaine commande recevoir des chèques papier ou des chèques électroniques.
- N'oubliez pas de valider.

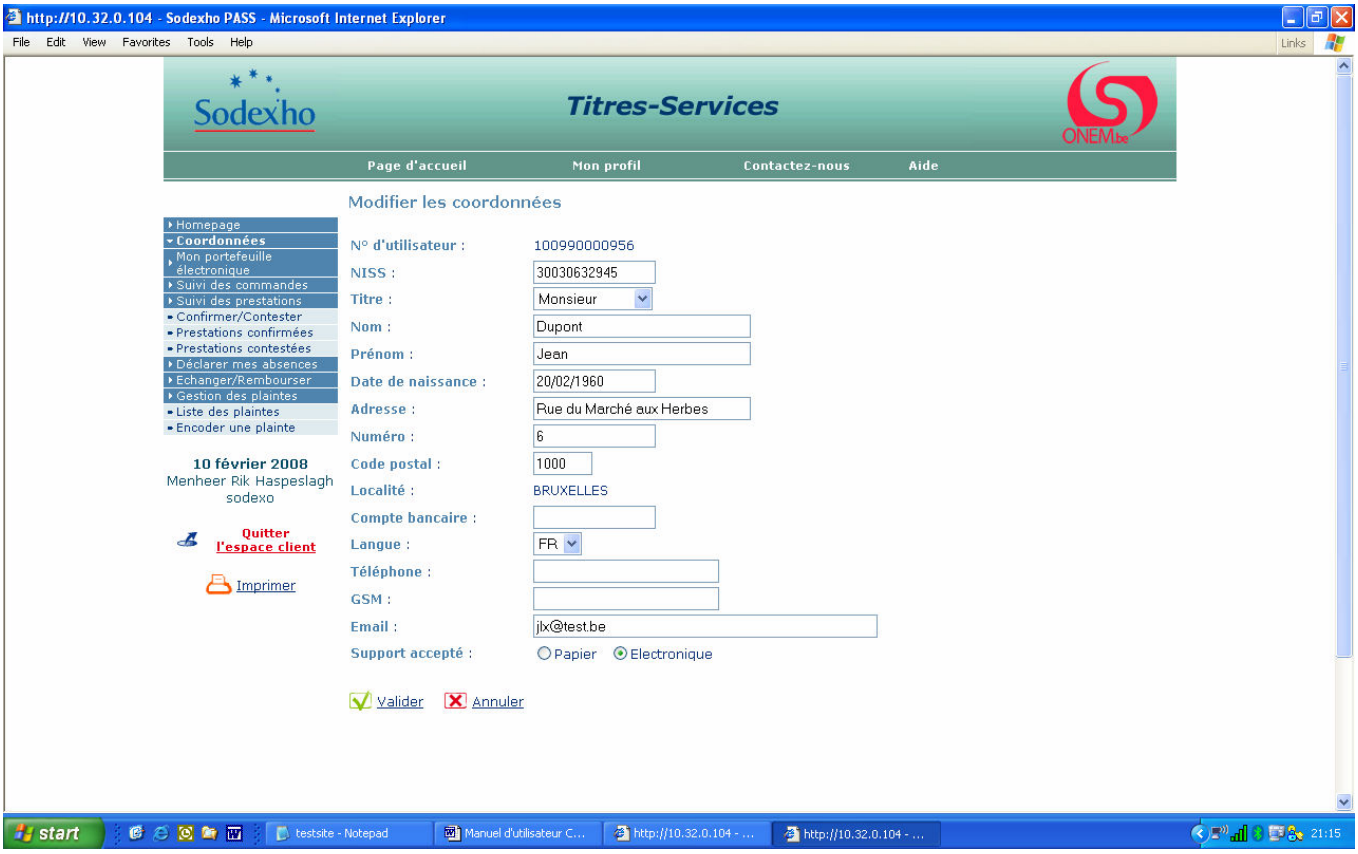

2. SUIVI DES PRESTATIONS

- ***'Confirmer/Contester'***
    - Dans la colonne '*Statut de la prestation'* apparaît s'il concerne une '*nouvelle prestation*' ou une prestation qui est '*Corrigé'*
    - Dans la colonne '*Nombre de jours avant confirmation*' apparaît le nombre de jours si la prestation a été encodée via le 0800. Si la prestation a été encodée manuellement ou a été corrigée, vous devez confirmer la prestation manuellement.
    - Vous confirmez en cochant la case devant la date ou par '*Tout sélectionner' et puis de Confirmer'*.
    - Dans le cas qu'il n'y a plus assez de chèques disponible, sera affiché : '**Vous n'avez pas suffisamment de chèques pour payer toutes vos prestations'.**
    - Une prestation dont vous n'êtes pas d'accord peut être contestée. Vous cliquez sur '*Contester'*. Plus d'informations à la page suivante.

- ***'Contester'***
    - Une prestation dont vous n'êtes pas d'accord peut être contestée. Vous cliquez sur '*Contester'*
    - Il vous est possible de remplir le nombre d'heures prestées, de modifier l'activité et de mentionner la raison de la contestation.
    - Vous confirmez en cliquant sur '*Contester'*.

Consultez de façon régulière votre home page pour des nouvelles informations !